

## Grignotage du Cirque : Mort programmée d'un espace boisé classé

### Chapitre 1 :

Depuis des mois, nous alertons sur le déclassement envisagé de l'EBC (espace boisé classé) chemin des Bas Coudras situé sur les coteaux du Cirque, avant le gymnase Bras de fer pour la construction d'un 3<sup>ème</sup> groupe scolaire. Cela est prévu dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, préparé par l'équipe majoritaire.

Pourquoi ? Mais c'est tout simple :

Un espace boisé classé représente un intérêt écologique. Pas besoin qu'il soit constitué d'espèces remarquables, des arbres mais aussi des haies suffisent ; ce n'est pas le nombre qui importe mais son utilité qui répond aux besoins de conserver, de protéger la nature. Dans le cas présent cet EBC est situé sur un bassin versant.

Alors, oui, c'est un endroit qu'il nous faut conserver pour préserver l'écosystème du

Cirque. Celui-ci risque déjà d'être mis à mal avec les constructions envisagées des 100 logements en amont de la route. Les associations de défense de la nature ont tout mis en œuvre pour que cela ne se fasse pas ; le projet a été stoppé grâce à leur intervention mais il est toujours d'actualité. Récemment, une zone humide a été détectée à proximité de ces projets et petit à petit, nous prenons conscience de l'intérêt de chaque arbre, broussaille pour la conservation de ce poumon vert.



